

PLUS FORTS ENSEMBLE

votez FGTB



Le syndicat rouge, toujours à vos côtés, pour vous et pour vos droits. Rouge, symbole de combats pour des salaires plus élevés, pour un lieu de travail sûr et sain, pour un contrat solide et pour des horaires équilibrés. La FGTB se bat pour toutes et tous, travailleurs et travailleuses, syndiqué-es ou non.

Lors des élections sociales de mai 2024, faites confiance à la FGTB,
votez pour la liste rouge, la liste 3.

2024
ÉLECTIONS
SOCIALES

fgtb2024.be

FGTB

COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Les élections sociales auront lieu entre le 13 et le 26 mai 2024. Environ deux semaines avant le jour du scrutin, vous recevrez une lettre de votre employeur par la poste.

Que contient la lettre ?

La lettre contient une notice explicative, une enveloppe vide timbrée et adressée, une ou plusieurs enveloppes vierges contenant chacune un bulletin de vote.



Lettre de convocation



Enveloppe timbrée et adressée

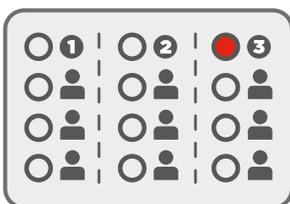


Enveloppe vierge avec bulletin de vote

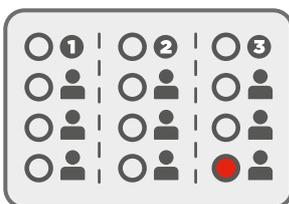
Comment voter valablement ?

Pour être certain-e de ne pas faire d'erreur, procédez étape par étape. Pour commencer, remplissez chaque bulletin de vote. Sur le bulletin de vote, **la liste numéro 3 est la liste des candidats FGTB**. Il y a 3 manières de réaliser un vote valable. Vous votez :

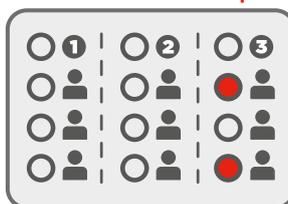
« case de tête » :
liste 3 FGTB



pour un seul candidat
de la liste 3 FGTB



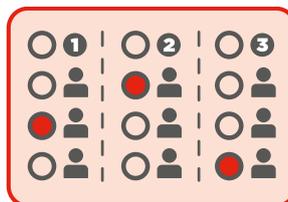
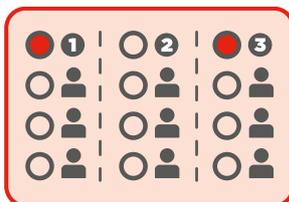
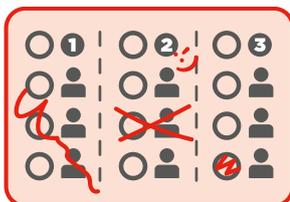
ou pour plusieurs candidats
de la liste 3 FGTB uniquement



Attention !

- Ne donnez pas plus de votes nominatifs qu'il n'y a de mandats. Votre vote deviendrait alors un vote « case de tête ». Le nombre de mandats effectifs est indiqué sur votre bulletin de vote.
- Pour voter, coloriez le petit rond sans dépasser. Il ne faut pas mettre de croix, barrer ou entourer les noms.
- Il n'est pas permis de dessiner, d'effacer, d'écrire sur les bulletins de vote...
- Vous ne pouvez pas voter pour différentes listes/syndicats ou pour des candidats de différentes listes/syndicats. Ne votez donc que pour les candidats FGTB de la liste 3.

Ces votes ne sont pas valables :



J'ai voté. Et maintenant ?

- Réinsérez chaque bulletin de vote dans l'enveloppe vierge correspondante. Fermez-la avec du ruban adhésif. Ne mentionnez jamais votre nom sur cette enveloppe. Si vous le faites, votre vote sera nul. L'enveloppe vierge garantit l'anonymat de votre vote.
- Placez ensuite la ou les enveloppes vierges dans l'enveloppe timbrée.
- Fermez cette enveloppe timbrée.
- Cette enveloppe timbrée doit comporter l'adresse du président du bureau de vote de votre catégorie de travailleur (jeunes, ouvriers, employés ou cadres).
- Inscrivez vos nom, prénom et signature au dos de l'enveloppe timbrée. Sans vos nom, prénom et signature, votre vote est nul.
- Mettez l'enveloppe timbrée à la poste le plus rapidement possible. Si votre lettre arrive à votre entreprise après le jour de l'élection, votre vote ne sera pas valable.

Vous craignez que votre vote n'arrive en retard ?

Vous pouvez également vous rendre au bureau de vote mis en place par votre employeur dans votre entreprise le jour de l'élection, et voter sur place. Votre vote au bureau de vote est valable. Votre vote par correspondance qui arrivera plus tard ne sera alors pas pris en compte.

BON À SAVOIR !

- Vous n'êtes pas affilié-e à un syndicat ? Vous avez le droit de voter !
- Vous êtes affilié-e à un autre syndicat ? Vous pouvez voter pour la FGTB !

